

## Divers :

Le Président informe l'assemblée que le Comité Directeur a choisit de laisser la cotisation à 80,00 €.

Pour les arbitres, M. Jorge et M. Dreiszker indiquent que le forfait de 22,87 € reste en place mais il sera appliqué le prix au kilomètre de 0,25 € (plan Michelin) selon la distance. En bref, les arbitres seront indemnisés au plus avantageux. Les arbitres devront comme à l'accoutumé rendre leur feuille d'indemnisation à M. Cabannes.

M. Knoll se renseigne pour quelques détails techniques concernant le nouveau règlement FFKAMA.

Les membres du comité ont pu le renseigner sur plusieurs points. Pour la question de sur classement des minis poussins en équipe kata le président lui donnera la réponse dès qu'il aura eu celle-ci.

M. Knoll demande également le nombre d'équipe qu'un club peut engager à une compétition kata enfants. Le Président lui répondra ultérieurement.

Le Président, tient à remercier les clubs qui s'investissent en organisant des manifestations mais il aimerait avoir plus de candidatures.

Plus personne ne demandant la parole, le Président invite les membres de l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Fin de l'assemblée à 21H40

La Secrétaire,

Le Président,